

Séance du 15 décembre 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Lozano, Mmes Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mmes Demont, Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Causse à Mme Demont, Mme Chevrel à M. Lozano, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, M. Escapil-Inchauspé à Mme Durruty, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Bergé, M. Ugalde à M. Barrère.

ABSENTS : MM. Jaussaud, Arandia, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Exercice 2011 - Subvention complémentaire.

Lors de la séance du 31 mars, une subvention de 755 000 € a été votée au profit de l'Office de tourisme de Bayonne, en baisse de 57 000 € par rapport au montant attribué en 2010, conformément à l'objectif de baisse des subventions de 7 % retenu pour l'élaboration du budget primitif 2011.

A ce jour, bien que l'exécution comptable soit proche du budget établi en début d'année, les comptes prévisionnels 2011 de l'Office de tourisme font apparaître un déficit de l'ordre de 20 000 €.

Afin d'assurer l'équilibre des comptes, il est proposé au conseil municipal d'attribuer un complément de financement de 20 000 € à l'Office de tourisme.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.